Atelier municipal d'arts plastiques

L'atelier municipal d'arts plastiques

Les élèves (ou leur représentant légal) doivent obligatoirement remplir, chaque année scolaire, un dossier d'inscription à l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale.

Ils sont répartis en 3 groupes :

• Enfants de 7 à 11 ans : mercredi - 14h à 16h

• Jeunes de 11 à 16 ans : samedi - 10h à 12h

Adultes: lundi - 18h à 20h, mardi - 14h à 16h, mercredi - 18h à 20h, jeudi - 18h à 20h

Renseignements et inscriptions en mairie.

rgba(255,255,255,1)

TARIFS 2025-2026

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal. La facturation est faite à chaque trimestre échu.

Participations familiales par trimestre :

TARIF LIANCOURTOIS TARIF EXTERIEURS

52.22 €

83.56 €

Un tarif dégressif en fonction des ressources est appliqué pour les familles domiciliées à Liancourt.

CONTACT

Centre culturel Alexandre Urbain

5 rue du Général Leclerc - 60140 LIANCOURT

03 44 32 38 21

À télécharger

Fichier

Règlement intérieur - Atelier municipal d'arts plastiques (.pdf - 286.62 Ko)